

DEPARTEMENT DU NORD

REPUBLIQUE FRANCAISE

❖  
Arrondissement  
de VALENCIENNES



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2024**

L'an Deux mil Vingt-quatre, le 10 avril, à 19h00 le Conseil Municipal de la Commune de Quarouble étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DELANNOY, Maire

**Date de la convocation** : 28 mars 2024

**Étaient présents** : ALGLAVE Florence, BASOLI Rocco, BOURGUIN Sylvie, BRONSARD Sophie, DELVALLEE Axelle, DELANNOY Jean-Luc, DOCHEZ Philippe, DOCHEZ Vincent, DUBOIS Anne, LACHAUSSEE Sandrine, LELIEVRE Brigitte, MARIAGE Anne-Sophie, PAW Bernard, RENARD Delphine, PORTEMONT Anne-Sophie, TROCHUT Raymond, WANTELLET Jean-Marc

**Absents** : CLIQUET Louis,

**Absents excusés** :

**Excusés avec procuration** : DANGREAU Pascal, GRATTEPANCE Jérôme, LIENARD Nathalie

<b><u>Nombre de membres</u></b> :	En exercice :	21
	Présents :	17
	Excusés avec Procuration :	3
	Absents excusés :	0
	Absents :	1
	Votants :	18

**Secrétaire de séance** : DELVALLEE Axelle

**Délibération n°** : 2024/08

**OBJET** : COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET PRINCIPAL.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-14 et L.2121-21 relatifs à la désignation d'un président autre que le maire pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations,

Monsieur le Maire précise que la question à examiner est celle du Compte Administratif 2023 du budget principal de la Commune et que conformément à la réglementation il ne prendra pas part au vote.

Monsieur Philippe DOCHEZ est nommé Président de séance pour l'examen de cette question.

Considérant que le compte administratif constate le volume de titres de recettes émis et de mandats de paiements ordonnancés au cours de l'exercice,

Présentation est faite du compte administratif 2023 du budget principal de la commune qui peut être synthétisé comme suit :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés	-----	978 174,05 €		315 641,72 €		1 293 815,77 €
Opérations de l'exercice	1 702 887,74 €	2 270 400,38 €	1 531 999,55 €	633 352,48 €	3 234 887,29 €	2 903 752,86 €
<b>TOTAUX</b>	<b>1 702 887,74 €</b>	<b>3 248 574,43 €</b>	<b>1 531 999,55 €</b>	<b>948 994,20 €</b>	<b>3 234 887,29 €</b>	<b>4 197 568,63 €</b>
Resultats de clôture	-----	<b>1 545 686,69 €</b>	-----	<b>-583 005,35 €</b>	-----	<b>962 681,34 €</b>
Restes à réaliser	-----	-----	424 764,40 €	608 231,34 €	424 764,40 €	608 231,34 €
<b>TOTAUX CUMULES</b>	-----	<b>1 545 686,69 €</b>	<b>424 764,40 €</b>	<b>25 225,99 €</b>	<b>424 764,40 €</b>	<b>1 570 912,68 €</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	-----	<b>1 545 686,69 €</b>	-----	<b>-399 538,41 €</b>	-----	<b>1 146 148,28 €</b>

Monsieur le Maire se retire au moment du vote et ne vote pas au titre de sa procuration.

#### Le Conseil Municipal ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

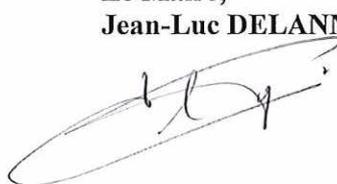
- **APPROUVE** le compte administratif 2023 du budget principal de la commune de Quarouble.
- **CONSTATE** pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- **ARRÊTE** les résultats définitifs tels qu'exposés dans le tableau synthétique présenté.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La secrétaire de séance  
DELVALLEE Axelle




Le Maire,  
Jean-Luc DELANNOY



Certifie le caractère exécutoire de cet acte Compte tenu de sa réception en	
Sous-Préfecture le	<b>12 AVR. 2024</b>
Sa Publication sur le site Internet de la ville le	<b>12 AVR. 2024</b>
 Le Maire Jean-Luc DELANNOY	
